

Master en sciences de l'ingénieur industriel - électromécanique

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ME502 Anglais			
Code	TEME2M02	Caractère	Optionnel
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sara COOPER (sara.cooper@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

L'UE "Anglais" de 2^e Master est menée essentiellement en groupes restreints, afin d'amener les étudiants à peaufiner la communication et la compréhension de la langue en général, sur divers sujets. Ce faisant, les quatre compétences langagières seront entraînées. Des projets multidisciplinaires entre le cours d'anglais et des cours de matière seront réalisés. De plus, des activités de cours viseront la préparation au TOEIC listening and reading, organisé en fin de module. Selon le type d'activité, le travail se fera en présentiel ou en autonomie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 7 **Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux**

- 7.1 Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics
- 7.2 Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères

Acquis d'apprentissage visés

Les thèmes abordés sujets seront aussi bien généraux et professionnels qu'à orientation scientifique et technique. L'étudiant devra démontrer les compétences suivantes :

- **à l'oral** : pour des interventions préparées, exprimer toutes ses idées sans problème, avec peu d'hésitations, un vocabulaire varié et presque toujours adéquat, peu de fautes de grammaire et de syntaxe de base et une bonne prononciation, intonation et communication (attitude, gestuelle, conception et exploitation de supports). La performance orale révélera la capacité à se préparer de façon appropriée. Quant aux interventions spontanées, la communication doit se faire efficacement, avec une certaine indulgence par rapport aux exigences énoncées ci-dessus.
- **à l'écrit** : employer le vocabulaire spécifique, une grammaire et une syntaxe presque toujours correctes (en évitant les erreurs de grammaire de base), ainsi que comprendre et exploiter des documents à connotation générale, technologique et professionnelle. La production écrite révélera la capacité à utiliser les outils utiles et pertinents auxquels une sensibilisation a été faite durant le cours.
- **à la lecture et à l'audition** : B1+, soit 750/990 au test de compréhension à l'audition et à la lecture TOEIC.
- Quant au niveau de langue de manière générale, l'étudiant devra démontrer, tant du point de vue du vocabulaire que des structures grammaticales et syntaxiques, un niveau plus pertinent dans les domaines professionnel et technique abordés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEME2M02A Laboratoire d'anglais

24 h / 3 C

(opt.)

Contenu

Présentation des stratégies pour le TOEIC listening and reading
Vocabulaire relatif à la vie professionnelle et au domaine technique
Documentation, exploitation de vidéos et de textes en anglais
Travail des compétences liées à la communication en général
Réalisation de supports soutenant la communication
Exploitation de sujets techniques en anglais
Gestion des tâches et des échéances, régularité dans le travail

Démarches d'apprentissage

Lecture d'articles et visionnage de vidéos
Tables de conversation
Présentation de projet
Travail en autonomie et en groupe
Accompagnement dans la préparation à la certification extérieure TOEIC
Jeu de rôle

Dispositifs d'aide à la réussite

Echéances claires avec tâches intermédiaires pour une progression harmonieuse dans le cours et dans les projets
Supervision régulière de l'évolution de l'étudiant grâce aux interactions en direct, à des retours réguliers sur les prestations
Tests et quiz en ligne sur la matière, que l'étudiant peut refaire à volonté
Conseils et exercices supplémentaires pour les étudiants en difficulté
Disponibilité en présentiel ou en ligne (par email et Teams)

Sources et références

Byrne Michael, Dickinson Michèle, Prepmyfuture, 200% TOEIC 2023, 9e édition, Edition Ellipses, 2022.
Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, TOEIC word power, le vocabulaire au TOEIC avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2010.
Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, Grammaire TOEIC et TOEFL avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2008.
Wallangues
Articles et vidéos divers pour soutenir la discussion
Ressources mises à disposition sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Documents d'instructions
- Séquences d'apprentissage créées en ligne
- Tableau d'organisation (Trello)
- Articles de presse et vidéos à caractère scientifique et général
- Vidéos et articles sélectionnés aussi bien par les étudiants eux-mêmes que par l'enseignante

4. Modalités d'évaluation

Principe

Note de janvier = $(A * 0,4) + (C * 0,6)$ (A = évaluation continue de septembre à janvier)

Note finale = $(A * 0,3) + (B * 0,45) + (C * 0,25)$

(A) = évaluation continue, (B) = TOEIC, (C) = projet

- (A) Evaluation continue (30%) (non récupérable au Q3)
Le travail journalier consistera en une variété de tâches et activités à réaliser régulièrement et à poster sur la plateforme ConnectED. L'évaluation continue consistera en la prise en compte d'une sélection de ce travail journalier. Le calcul de l'évaluation continue se fera comme suit : addition d'une note pour la qualité de la préparation des débats et d'une note pour l'implication et la participation aux activités de cours en général (que ce soit en classe ou en ligne). Le travail journalier étant essentiel à la progression de l'étudiant, en deçà de 75% de réalisation de ces tâches et activités sélectionnées, le coefficient de présence et participation sera automatiquement de zéro. L'évaluation continue est non rattrapable.
- (B) TOEIC (45%) (voir "examen écrit" dans le tableau ci-dessous)
La présentation du test TOEIC (listening and reading) est obligatoire et sera considérée comme l'examen écrit du Q2. Le score TOEIC (listening and reading) doit être de 750/990 minimum (avec conversion selon la grille disponible sur ConnectED). En cas de résultat inférieur, un examen équivalent devra être présenté au Q3. Dans le cas où les conditions sanitaires ne permettraient pas l'organisation du TOEIC listening and reading en présentiel, une épreuve équivalente en distanciel ou le TOEIC speaking and writing sera organisé.
- (C) Projet (25%) (récupérable selon des modalités spécifiques au Q3) - en présentiel ou en distanciel selon les conditions sanitaires.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Évc		Évc		Évc	
Période d'évaluation			Prj + Exe		Prj + Exe	

Évc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

La langue de communication est l'anglais. L'enseignante est néanmoins disponible pour des éclaircissements en français si besoin. La langue d'évaluation est l'anglais.

Toutes les parties de l'évaluation sont obligatoires. Une note d'exclusion pourra être appliquée dans le cas où cette condition ne serait pas remplie. L'évaluation continue n'est pas rattrapable au Q3. En cas de certificat médical, l'épreuve doit être représentée.

L'étudiant ayant échoué l'activité d'apprentissage "anglais" de master 2 lors d'une année antérieure représentera la matière et les projets de l'année en cours. La pondération sera celle de l'année en cours.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).